

Professeure ou professeur en études autochtones (AP26-06-94026)

Joignez-vous à l'INRS

L'Institut national de la recherche scientifique (INRS) est un établissement universitaire à l'échelle humaine, dédiée à la recherche et à la formation aux cycles supérieurs. Nos 700 employé.e.s ont à cœur de soutenir l'innovation et l'excellence depuis 1969, dans un environnement de travail dynamique et multidisciplinaire.

Vous cherchez un emploi porteur de sens ? Vous souhaitez faire la différence ? Rejoignez un établissement qui se démarque. Plus qu'une université : une communauté !

Au sein du Centre Urbanisation Culture Société, vous contribuerez à la mission de formation et de recherche d'une institution unique, au service de la société québécoise.

Votre rôle

Afin de consolider son leadership national et international en études autochtones, le Centre Urbanisation Culture Société de l'INRS sollicite des candidatures pour combler un poste de professeure ou professeur spécialisé.e dans le domaine des études autochtones au sein de l'UMR INRS-UQAT située au campus de Val-d'Or de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue.

À travers ses objets de recherche, la personne retenue collaborera activement [au programme scientifique 2025-2030 du Centre Urbanisation Culture Société](#). Elle pourra s'intégrer aux équipes de recherche de l'INRS œuvrant en études autochtones, tout en favorisant de la recherche multidisciplinaire et intersectorielle en lien étroit avec les Premiers Peuples. Elle fera aussi partie intégrante de l'équipe professorale des programmes de 2^e et 3^e cycles conjoints INRS-UQAT en études autochtones (Maîtrise et Doctorat).

Vos responsabilités

Plus spécifiquement, vous assumerez les tâches et responsabilités suivantes :

- Développer, dans le cadre de l'UMR INRS-UQAT, des activités de recherche novatrices qui articulent les principes suivants :
 - Une vision de la recherche ancrée dans les valeurs et les besoins des communautés, organisations et personnes autochtones, et un respect des priorités de celles-ci ;
 - Des approches méthodologiques innovantes et des pratiques éthiques respectueuses des modes de gouvernance autochtones ;
 - Des efforts constants dans la construction de relations avec les communautés, organisations et personnes autochtones pour mettre les principes associés à la cocréation de connaissances au cœur des démarches de recherche ;
 - Une démocratisation de la recherche, qui peut notamment s'actualiser par la valorisation et le soutien à la transmission des savoirs autochtones ;
 - La reconnaissance des responsabilités des équipes et institutions de recherche, se doivent d'être attentives afin de ne pas sursolliciter les partenaires autochtones et d'être en mesure de répondre aux besoins d'accompagnement et de coordination de ceux-ci ;

- NOTE : Cette liste de principes épistémologiques et éthiques en études autochtones n'est pas exhaustive. Les principes de respect, d'équité, de partage, de réciprocité et de confiance sont également fondamentaux au sein de l'UMR.
- Assurer le financement de ses activités de recherche par le biais d'octrois externes provenant d'organismes publics, privés et en collaboration avec des partenaires.
- Participer à des activités de formation et d'encadrement d'étudiantes et d'étudiants dans les programmes du Centre UCS.
- Contribuer au rayonnement de l'UMR et de l'INRS sur les plans national et international.

La liste des tâches et responsabilités ci-dessus énumérées est sommaire et indicative. Il ne s'agit pas d'une liste complète et détaillée des tâches et responsabilités susceptibles d'être effectuées par la personne salariée occupant ce poste. Cependant, les tâches et responsabilités non énumérées ne doivent pas avoir d'effet sur l'évaluation.

Profil recherché

Scolarité

- Être titulaire d'un doctorat ou être sur le point de terminer sa thèse dans une discipline reliée aux études autochtones.

Expérience

- Selon l'avancement en carrière, détenir une productivité scientifique démontrant autonomie et originalité.

Compétences et autres habiletés

- Avoir de bonnes aptitudes pour la formation et l'encadrement d'étudiant.e.s de 2^e et 3^e cycles, ainsi que du personnel de recherche dans les domaines relatifs aux études autochtones ;
- Posséder une excellente capacité ou un potentiel à développer des projets de recherche d'envergure avec les Autochtones au Québec et ailleurs ;
- Détenir une expérience de terrain en contexte autochtone ;
- Démontrer sa capacité d'autofinancer ses recherches ;
- Démontrer des aptitudes pour la recherche, la recherche participative et la mobilisation des connaissances ;
- Selon l'avancement en carrière, détenir des expériences de coconstruction, des connaissances avec les communautés et instances autochtones dans le respect des dispositions du chapitre neuf (9) de l'énoncé de politique des trois (3) Conseils (éthique de la recherche avec les êtres humains) et des principes directeurs de la recherche avec les Autochtones (CRSH) ;
- Démontrer des aptitudes à travailler en équipe et en réseau (national et international) ainsi que dans une perspective multidisciplinaire et interculturelle en collaboration avec des représentant.e.s de divers organismes, notamment des organismes autochtones.

Milieu inclusif

Souscrivant à un Programme d'accès à l'égalité en emploi (PAÉE) et valorisant l'équité, la diversité et l'inclusion, l'INRS invite toutes les personnes qualifiées à présenter leur candidature, en particulier les femmes, les membres de minorités visibles et ethniques, les Autochtones et les personnes en situation de handicap. S'identifier à un groupe visé par le PAÉE pourrait vous permettre d'obtenir une priorité d'embauche ou de promotion si vous possédez les compétences requises pour exercer l'emploi.

Les outils de sélection peuvent être adaptés aux besoins des personnes en situation de handicap, et ce, à toutes les étapes du processus de recrutement. Si vous prévoyez avoir besoin de mesures d'adaptation, ou pour toutes questions concernant l'équité, la diversité et l'inclusion à l'INRS, veuillez joindre, en toute confidentialité, le edi@inrs.ca. Conformément à la législation canadienne, la priorité devra être accordée aux personnes ayant le droit de travailler au Canada.

Informations supplémentaires

Lieu de travail : Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue à Val-d'Or (UMR INRS-UQAT).

Conformément à l'échelle salariale, le salaire varie en fonction de l'expérience et de la formation, allant d'un minimum de 100 863 \$ pour le rang d'adjoint à un maximum de 194 538 \$ pour le rang de titulaire. Ce poste est couvert par la convention collective du Syndicat des professeur.e.s de l'INRS.

Pour postuler

L'INRS encourage les personnes candidates, répondant aux exigences du poste, à postuler en ligne sur le site Web de l'INRS dans la section « Emplois » au plus tard **le 1^{er} décembre 2026** en incluant :

- un curriculum vitæ complet ;
- une brève lettre d'intérêt ;
- ses trois (3) plus importantes publications ;
- une programmation de recherche (maximum trois (3) pages) ;
- un sommaire faisant état de l'expérience et de la philosophie d'encadrement et d'enseignement (maximum une page) ;
- le nom et les coordonnées de trois (3) références.

Les dossiers incomplets ne seront pas évalués.